

**Résolution adoptée à l'unanimité par
l'Assemblée du personnel de l'État et du secteur subventionné
du jeudi 20 février 2020**

Le Cartel a fait part au Conseil d'État de sa participation active à la « grève du climat » du 15 mai 2020, par un courrier qu'il lui a adressé le 11 février dernier.

Il demande que toutes les dispositions soient prises pour favoriser la participation du personnel des secteurs publics et subventionnés : en les libérant sans retenue salariale ; en les laissant s'organiser pour participer à cette journée ; en repoussant les examens des étudiant.e.s et élèves. Il a, également, rappelé l'impératif d'une réduction du temps de travail en invoquant la limitation des déplacements et des horaires « coupés ».

Il dépose, en outre, les revendications suivantes liées au réchauffement climatique.

- ⇒ Encourager l'utilisation des transports publics et en commun ainsi que la mobilité douce pour l'ensemble du personnel de l'État, en particulier :
 - Négocier la gratuité de l'abonnement Unireso sans péjorer les prestations des TPG et des CFF ;
 - Mettre à disposition des garages à vélos sécurisés sur les lieux de travail ;
 - Assouplir certains horaires pour faciliter le covoiturage ;
 - Favoriser le télétravail dans des limites à négocier ;
 - Limiter les déplacements et notamment trouver des aménagements d'horaires afin de réduire les horaires « coupés » ;
 - Négocier une réduction du temps de travail afin de limiter les déplacements et favoriser une qualité de vie ;
 - Concevoir des écoles de proximité afin d'éviter les trajets des élèves et des parents d'élèves ;
- ⇒ Prioriser l'isolation thermique des bâtiments de l'État en considérant les demandes et attentes du personnel, mais sans recourir à de l'air conditionné comme solution ;
- ⇒ Exiger de la Caisse de pension du personnel de l'État des investissements décarbonnés ;
- ⇒ Réinternaliser les services de nettoyages à l'État afin de diminuer les horaires « coupés » et la multiplication des déplacements ;
- ⇒ Mettre en place au niveau de l'ensemble de l'État une politique d'achat et d'investissement basée sur le développement durable et les économies d'énergie ;
- ⇒ Tendre vers une administration « zéro déchet » par le bannissement des objets à usage unique et en systématisant le tri des déchets ;
- ⇒ Favoriser la formation professionnelle et la transformation des emplois de l'État avec l'objectif d'une réduction des gaz à effet de serre ;
- ⇒ Ajuster le catalogue de formation continue et les formations en générale à l'urgence climatique ;
- ⇒ Favoriser la protection du personnel lors des périodes de canicule (permettre et faciliter des horaires décalés, le travail à domicile, les tenues vestimentaires moins strictes etc.) ;
- ⇒ Protéger toute la population et tout particulièrement les personnes les plus fragiles (personnes âgées et enfants) lors des canicules.